



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 43803

Texte de la question

Mme Dominique Orliac appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'accès aux données de santé. La Mutualité française et le CISS ont montré leurs craintes sur l'évolution de ce dossier tant en ce qui concerne les données nominatives que les données anonymes. Elle lui demande donc quand elle souhaite lancer le débat public annoncé par le Gouvernement sur le sujet ainsi que les concertations sur ses modalités opérationnelles, seul élément pour clarifier la situation sur un sujet essentiel en termes de santé publique.

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Orliac](#)

Circonscription : Lot (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43803

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 novembre 2013](#), page 12215

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)